

ON CONTINUE...

avec **l'UFR** des industries chimiques CGT

NUMÉRO SPÉCIAL 13^{ÈME} CONFÉRENCE UFR

l'édito

Face au mépris de Macron et de son gouvernement.

La 13^{ème} conférence de notre Union Fédérale des Retraités a fixé des objectifs de travail permettant à nos syndiqués retraités de s'inscrire pleinement dans la lutte contre la réforme des retraites et dans les mobilisations à venir. **Agir, actifs et retraités, ensemble pour le retrait de cette loi que Macron a promulguée dans la foulée de la décision du Conseil constitutionnel, au mépris des millions de travailleurs et d'une large majorité de la population qui sont opposés à cette loi.**

L'intersyndicale a décidé d'appeler à une mobilisation historique dans les territoires, le 1^{er} mai. Bien évidemment, nous nous devons de faire que ce 1^{er} mai se traduise par une large participation de millions de travailleurs dans les manifestations. Nous devons, en tant que syndiqués retraités, nous inscrire dans toutes les mobilisations avec nos syndicats d'actifs dans nos entreprises, et dans les territoires avec nos UL et UD.

Face au mépris de Macron et de son gouvernement, ce 1^{er} mai ne doit pas être une ultime mobilisation.

Sans attendre ce que deviendra l'intersyndicale, la CGT avec ses syndiqués, doit amplifier la riposte pour obtenir le retrait de la loi, mais aussi l'augmentation des salaires et des pensions, l'égalité salariale entre les femmes et les hommes, la réduction du temps de travail à 32h, l'arrêt des exonérations de cotisations sociales...

Cette période se traduit aussi par une violence contre les travailleurs actifs, retraités, privés d'emplois et la population dans son ensemble. Depuis le début du mouvement, des militants syndicaux ont été mis en garde à vue à la suite de manifestations, arrêtés sur des actions non violentes, poursuivis pour un piquet de grève et même, blessés par la police.

Les manifestations pacifiques sont un droit fondamental que les autorités doivent garantir et protéger. **Les agents des forces de l'ordre doivent les faciliter et éviter tout usage excessif de la force.**

Le gouvernement français, qui ne perd jamais une occasion de donner des leçons de démocratie et de respect des droits au reste du monde, devrait penser à être irréprochable sur ce point, comme sur celui des violences policières, parfaitement scandaleuses.

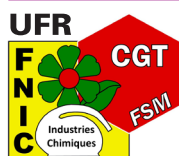
CONTINUONS À NOUS MOBILISER ! ■



Rester informé : www.fnic-cgt.fr

Sommaire

Une : L'édito • 13^{ème} Conférence UFR de la FNIC-CGT p.2 et 3 • L'agenda, l'orga-le point, le coup de gueule p.4 •



ON CONTINUE... avec l'UFR des industries chimiques CGT est une publication de la FNIC (Fédération Nationale des Industries Chimiques)

FNIC CGT Case 429 - 263 rue de Paris - 93514 Montreuil cedex

Tél. : 01 84 21 33 00 / www.fnic-cgt.fr / e-mail : contact@fnic-cgt.fr

Directeur de publication : Emmanuel Lépine

Bimensuel - 1,06 euros / ISSN : 2112-2776 / Commission paritaire : 0124 S 08416

NUMÉRO SPÉCIAL 13^È

La 13^{ème} conférence de l'Union fédérale des Retraités de la FNIC-CGT s'est tenue, les 5 et le 6 avril 2023, au Centre de vacances de la Gaillarde, aux Issambres.

Pendant ces 2 jours, les 47 délégués, 30 retraités et 17 actifs, qui représentaient 6 branches professionnelles :

- chimie : 24,
- caoutchouc : 9,
- pétrole : 7,
- plasturgie : 2,
- industrie pharmaceutique : 4,
- et LBM : 1,

ont débattu sur quatre thèmes :

1. La lutte contre le projet de réforme des retraites.
2. La solidarité intergénérationnelle.
3. La lutte contre le capital et la mise en place d'une autre société, où les travailleurs deviendraient les seuls décideurs des stratégies industrielles.
4. La continuité syndicale par la mise en place de sections syndicales de retraités conformément aux statuts de la CGT.

Après des débats enrichissants, les 47 délégués présents ont adopté 4 résolutions issues des thèmes.

RÉSOLUTION 1 :

Nous devons faire cesser la destruction de nos conquies et mettre en avant nos revendications :

- Retraite à 60 ans, à taux plein, pour tous, après 37,5 ans de cotisations.
- Pension égale à 75 % minimum du salaire, calculée sur les 10 meilleures années, revalorisée à minima sur l'inflation, et qui ne soit pas inférieure au SMIC (revendiqué à 2 000 €).
- Retraite anticipée pour les travaux pénibles, dès 55 ans.
- Pension de réversion de 75 %.
- Revalorisation des pensions de base et complémentaires au moins égale à l'inflation, chaque année.
- Suppression de la CSG et remplacement de celle-ci par une cotisation de l'employeur au travers du salaire socialisé.
- Prise en charge intégrale par la Sécurité sociale de nos dépenses de santé.

RÉSOLUTION 2 :

Une nécessaire solidarité intergénérationnelle.

- La solidarité intergénérationnelle est incontournable.
- Les retraités ne sont pas une charge.
- Ils contribuent à la vie économique du pays.
- Ils sont aux côtés des actifs dans les luttes.
- Ils ne sont pas des assistés, leur revenu de remplacement est un dû et non pas une allocation !

RÉSOLUTION 3 :

Comment lutter ?

- Nous devons, tous ensemble, actifs, retraités, privés d'emploi, lutter pour nous débarrasser du capitalisme et de sa course effrénée au profit, destructeur de nos vies et de la nature.
- Nous devons instaurer l'avènement d'une autre société sur des bases anticapitalistes.
- Nous devons dénoncer l'information assujettie aux grands groupes capitalistes.
- Notre enjeu est de construire une alternative pour prendre la main sur le capital et permettre aux salariés, actifs, retraités, jeunes, sans emploi, de vivre dignement.

RÉSOLUTION 4 :

Notre renforcement par la continuité syndicale.

- Notre objectif est de nous renforcer quantitativement tout en veillant au renouvellement de nos structures avec de nouveaux militants approchant de la retraite ou en pré-retraite.
- Nous nous engageons à intervenir sans relâche auprès des actifs afin qu'ils prennent toutes les dispositions pour que les syndiqués partant en retraite restent syndiqués, et intègrent l'UFR.

Cette conférence a adopté une motion de soutien aux travailleurs en lutte contre le projet de réforme des retraites :

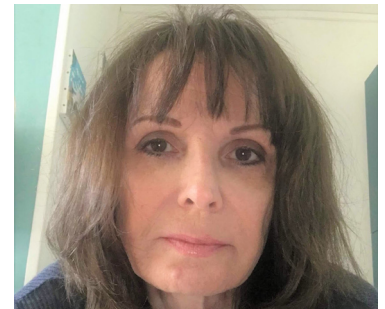
Les délégués présents à cette Conférence apportent leur soutien à tous les syndicats de la CGT, notamment de la FNIC-CGT, mobilisés par les grèves et manifestations, depuis le 19 janvier 2023 contre le projet de loi de réforme des retraites, décidant le recul du départ à la retraite à 64 ans. Ce projet de loi a été adopté par le gouvernement en utilisant le 49.3 au mépris de la mobilisation des travailleurs et des 70 % de la population contre ce projet.

Les délégués continueront de soutenir tous les travailleurs pour obtenir le retrait du projet de loi et pour défendre les entraves à la liberté de manifester, et faire cesser les réquisitions qui se sont amplifiées depuis l'adoption de la loi par le 49.3, engendrant une répression acharnée de la part de la police, bras armé du gouvernement, de plus en plus violente.

ME CONFÉRENCE UFR

LES DÉLÉGUÉS ONT ÉGALEMENT ÉLU UN NOUVEAU CONSEIL NATIONAL DE L'UFR :

CONSEIL NATIONAL		ENTREPRISES	UD
ABAD	José	Ex UPSA, Agen	47
BACHELET	Roger	BOSTIK, Avelin	59
CARUSO	Alain	SEPR, Le Pontet	83
CASANOVA	Roger	COMPLEXE CHIMIQUE DE CARLING, Saint Avold	57
DELAGE	Christian	DUNLOP, Montluçon	03
DUBOC	Dominique	EXXON MOBIL, Notre Dame de Gravenchon	76
DUCASSE	Michel	Ex PECHINEY, Lannemezan	65
DUTOIT	Paul	CARGILL, Haubourdin	59
GERARD	Patrick	MICHELIN, Blanzey	71
GERBEAUD	Alain	TOTAL, Normandie	76
GILLES	Jean-Michel	MICHELIN, Clermont-Ferrand	63
GILLET-COLART	Claude	YVES SAINT LAURENT, Lassigny	60
GUIGUE	Claude	SEPR, Le Pontet	83
HELLIER *	Gilles	SANOFI AVENTIS FRANCE, Gentilly	94
LACHENAL	Gérard	FAMAR, Saint Genis-Laval	69
MOULIA	Sylviane	ELKEM Ex BLUESTAR SILICONES, Saint Fons	69
PANY	Jeannine	KODAK, Vincennes	94
PORRE	Jacques	PLANET WHATTOHM, Senlis	60
REGENMAN	Annie	LFB, Les Ulys	91
ROUVIER	Barthélémy	INEOS, Lavera	13



Sylviane MOULIA
Secrétaire générale sortante



Gilles HELLIER
Secrétaire général entrant

	Bureau de l'UFR
*Secrétaire général	

Après quatre années en tant que Secrétaire générale de l'UFR-FNIC, Sylviane MOULIA n'a pas souhaité se représenter. Les participants présents à la conférence, le secrétaire Général de la FNIC-CGT, Emmanuel LEPINE, lui ont aussi rendu un bel hommage par leurs applaudissements pour ses années d'investissement et d'efficacité dans ce travail au sein de l'UFR. Gilles HELLIER a été élu nouveau secrétaire général de l'UFR de la FNIC-CGT. Les participants lui ont réservé un accueil chaleureux.

La responsabilité principale du Conseil national de notre UFR sera de travailler en lien avec les syndicats d'actifs pour permettre le renforcement de notre CGT :

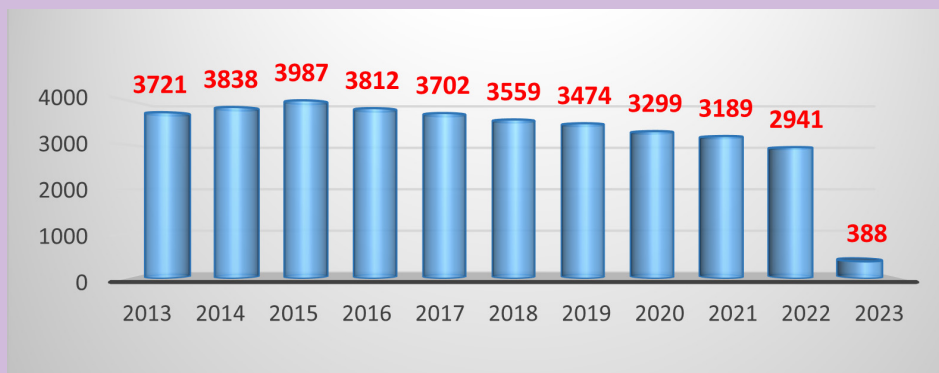
1. Rencontrer les syndicats qui ont déjà des sections syndicales de retraités, et ceux qu'il faudra aider pour mettre en place une section syndicale de retraités afin de respecter les statuts de notre CGT.
2. Travailler à la solidarité intergénérationnelle en faisant en sorte de ne pas opposer actifs et retraités. Par la lutte tous ensemble, afin d'arriver par la mobilisation de tous les travailleurs, de l'ingénieur, du cadre et du technicien à l'ouvrier/employé, des actifs aux retraités et aux privés d'emploi afin de reprendre la main sur nos outils de travail.
3. Continuer à transmettre l'expression de l'UFR dans la publication fédérale « ON CONTINUE », travailler à ce que nos syndiqués retraités reçoivent les publications de notre Fédération, et aient la possibilité de s'abonner à Vie Nouvelle, le magazine de l'UCR-CGT.
4. Travailler autant que possible avec l'UCR, dans un cadre CGT, en sortant du carcan du groupe des 9 confédérations. Il nous est très difficile de travailler avec des Organisations syndicales qui ont trahi les travailleurs.
5. Renforcer l'équipe du Conseil national.
6. Mettre en place un groupe de travail sur la protection sociale pour former les Camarades sur la revendication du 100 % Sécurité sociale, au travers de l'exemple du régime Alsace/Moselle.
7. Réfléchir, en lien avec la Fédération, à notre prochaine conférence UFR. ■

L'agenda

- **24 mai : prochain Conseil National de l'UFR.**
- **25 mai : secrétariat de l'UFR.**

l'orga - le point...

**FNI AU
6 AVRIL 2023**



Il est encore temps de solder ou régler les cotisations de l'année 2022, et de régler celles de 2023.

La cotisation syndicale de l'adhérent est le premier acte militant du syndiqué.

Cet effort financier concrétise un engagement individuel à l'activité collective du syndicat et permet d'avoir une connaissance de l'état de nos forces.

7 syndiqués CGT sur 10 qui partent à la retraite n'éprouvent pas le besoin de prolonger leur adhésion à la CGT, alors que jamais les droits des retraités n'ont été autant mis en cause.

Actifs et syndiqués, la continuité syndicale vous concerne. Conformément à nos statuts, pour chaque syndicat d'actif, il doit exister ou se créer une section syndicale de retraités.

Je suis syndiqué CGT, en instance de partir en retraite ou pré retraite, je reste à la CGT en adhérent à la section syndicale de mon syndicat d'entreprise. Aujourd'hui, encore plus qu'hier, il est indispensable, vital même, de renforcer la CGT. Un effort sans précédent est à engager.

Le développement des luttes des salariés actifs et retraités est à inscrire de manière permanente dans nos réunions de syndicats, Assemblées de syndiqués, stages de formation. ■

l'orga - le point...

**COUP
DE GUEULE!**

DARMANIN BRAS ARMÉ DE LA RÉPRESSION MACRONNIENNE.

Le ministre de l'Intérieur est responsable d'opérations policières violentes lors des manifestations. Combien y'aura-t-il encore de policiers et de manifestants blessés aujourd'hui ?
C'est devenue une question courante en France lors des nombreuses journées de manifestations.

Désormais, plus de la moitié des Français déclarent avoir peur des violences physiques lorsqu'ils sortent manifester.

Le seul homme responsable de cette escalade, c'est le ministre de l'Intérieur Gérard Darmanin, le bras armé de la répression du gouvernement Macron.

Les militants écologistes sont qualifiés de «terroristes» et les manifestants contre les réformes des retraites sont qualifiés de «foule violente». Des lois anti-réfugiés sont programmées et la gauche traitée de «terroriste intellectuelle». Une escalade verbale et répressive pour justifier le bilan de la répression en France, avec ses mutilations et ses arrestations de masse. ■